

L'ACCOMPAGNEMENT AU CAP

Accompagnant Educatif Petite Enfance

Par VAE

2026

Institut de formation Mélusine

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Qu'est-ce que le CAP ?

Le CAP, ou Certificat d'Aptitude Professionnelle, est un diplôme d'études secondaires et d'enseignement professionnel conférant à son détenteur une qualification d'ouvrier ou d'employé qualifié de niveau 3. Il est délivré par l'Education Nationale.

Qu'est-ce que la VAE ?

La VAE, ou Validation des Acquis de l'Expérience, est une modalité d'accession à un certificat, un diplôme ou un titre par la reconnaissance de l'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée.

Ai-je droit à la VAE ?

Toute personne, quels que soient sa nationalité, son âge, son statut et son niveau de formation peut prétendre à la VAE dès lors qu'elle peut justifier d'une ou plusieurs expériences en lien avec le diplôme visé.

Quelles sont les étapes-clé du CAP par VAE ?

Dans un premier temps, vous devez obtenir une recevabilité à la VAE. Pour cela, vous devez vous inscrire sur le site www.vae.gouv.fr et suivre les différentes étapes pour compléter en ligne votre demande de recevabilité.

Puis, lorsque vous détenez votre recevabilité, vous pouvez commencer l'accompagnement au CAP AEPE par VAE. Il s'agira alors de compléter le livret 2, de l'envoyer et de vous préparer à l'entretien avec le jury.

Je souhaite être accompagné au CAP AEPE par VAE, que dois-je faire ?

Vous pouvez d'ores et déjà consulter les modalités d'accompagnement au CAP AEPE par VAE détaillées ci-après.

Pour toute demande de renseignement ou inscription, merci de contacter l'Institut Mélusine.

LE CAP AEPE

**Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est un diplôme de niveau V
composé de :**

3 blocs de compétence dans les matières professionnelles

UP1 : Accompagner le
développement du jeune enfant

UP2 : Exercer son activité en
accueil collectif

UP3 : Exercer son activité en
accueil individuel

3 blocs de compétence dans les matières générales

EG1 : Français, Histoire-
Géographie et Enseignement
moral et civique

EG2 : Mathématiques, Sciences
physiques et chimiques

EG3 : Education physique et
sportive



**La VAE ne concerne que la validation des 3 blocs de compétence dans
les matières professionnelles**

UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte.

Adopter une posture professionnelle adaptée.

Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.

Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant.

Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages.

Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant.

UP2 : Exercer son activité en accueil collectif

Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.

Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant.

Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.

Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle.

UP3 : Exercer son activité en accueil individuel

Organiser son action.

Négocier le cadre de l'accueil.

Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant.

Elaborer les repas.

Pour en savoir plus : Consultez le référentiel du CAP : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_accomp_educ/Annexes_CAP_AEPE.pdf

Je crée un compte et complète en ligne la demande de recevabilité
sur le site www.vae.gouv.fr



J'obtiens ma recevabilité



Je rédige mon livret 2 :
Il s'agit de la partie la plus laborieuse. Je peux solliciter mon organisme de
formation pour m'aider dans cette démarche.



Quelques mois après l'envoi de mon livret 2, je suis convoqué à l'entretien oral



Je passe mon oral devant le jury d'évaluation :
Je prouve que j'ai les compétences nécessaires pour le CAP

**L'Institut de formation Mélusine
vous accompagne dans vos
démarches !**

LES MODALITÉS

Public

Tout salarié du particulier employeur, assistant maternel ou garde d'enfants.

Prérequis

- Compréhension du français courant
- Motivation
- Avoir fait sa demande de recevabilité en ligne et obtenu sa recevabilité

Ces prérequis sont évalués lors de l'entretien initial.

Modalité de déroulement de la formation

Accompagnement en présentiel

Durée

22 heures (dont 1 heure d'entretien initial)

Les rendez-vous sont fixés selon les disponibilités des apprenants en fonction du calendrier mis en place lors de l'entretien initial.

Lieu du déroulement de l'accompagnement

Paris – Institut de formation Mélusine, 138 Boulevard Murat

Supports pédagogiques utilisés

Outils informatiques, kit d'accompagnement pédagogique, exemples d'activité...

Méthodes pédagogiques

Mises en situation, pair-aidance, démonstrations, rédaction guidée...

Modalités d'évaluation

L'accompagnement au CAP est évalué à chaque fin de séquence par l'accompagnant à l'aide d'une grille d'évaluation et de suivi. En fin d'accompagnement, il réalise une évaluation globale des acquis. Ce suivi permet la mise en place d'un accompagnement personnalisé.

Financement de la formation

1600 euros finançable tout ou partie par votre compte personnel de formation



Planning des sessions

Nous contacter

LE PROGRAMME

Entretien initial

1 h

Objectif de la séquence : A l'issue de cet échange, le stagiaire aura exposé ses besoins et ses attentes. Il aura compris les modalités de l'accompagnement. L'Institut Mélusine aura défini avec lui un calendrier pédagogique ainsi que des modalités particulières d'accompagnement, si nécessaire.

Présentation et atelier méthodologique

4 h

Objectif de la séquence :

A l'issue de cette séquence, le stagiaire se sera approprié le livret 2 et aura compris les attentes du référentiel. Il connaîtra la méthodologie de rédaction du livret 2 et sera en mesure de rédiger son CV ainsi que les fiches descriptives des structures et des postes occupés.

Les activités

4 h

Objectif de la séquence :

A l'issue de cette séquence, le stagiaire aura sélectionné les activités qu'il souhaite décrire et travailler. Il aura rédigé une fiche "exemple" et sera en mesure de rédiger seul plusieurs fiches descriptives d'activité.

Rédaction et relecture

4 h

Objectif de la séquence :

A l'issue de cette séquence, le stagiaire aura relu et retravaillé si nécessaire son livret 2 avec ses accompagnants. Il aura compris les modalités de saisie du livret 2 et sera en mesure de saisir son livret en autonomie.

Connaissances et entretien

4 h

Objectif de la séquence :

A l'issue de cette séquence, le stagiaire aura compris les modalités et les attendus de l'entretien avec le jury. Il sera capable de synthétiser ses connaissances et ses éventuelles lacunes théoriques.

Atelier de préparation à l'entretien

5 h

Objectif de la séquence :

A l'issue de cette séquence, le stagiaire saura se présenter, présenter son métier, son expérience professionnelle, ses compétences et ses acquis de manière claire et concise. Il saura expliquer sa motivation et illustrer sa présentation.

POURQUOI MÉLUSINE ?



88% de réussite

94% des candidats sont très satisfaits
par leur accompagnement au CAP

100% d'entre eux jugent le délai d'accès
à l'accompagnement très satisfaisant

*" Très professionnelles, les formatrices sont disponibles pour n'importe
quelle question. Elles rassurent les candidats. "*

Asmaa K

*" Sans hésitation, je recommande Mélusine pour l'accompagnement au
CAP petite enfance "*

Farida Z



Un accompagnement
personnalisé au CAP, adapté à
vos besoins !

ET APRÈS ?

3 possibilités :

Validation totale

Vous avez votre
diplôme !

Validation partielle

Vous avez validés
certaines
compétences

Vous pourrez
retenter à la
session suivante

Refus de validation

Vous n'avez pas
acquis les
compétences
nécessaires au CAP

Vous pourrez
retenter à la
session suivante

Les débouchés :

Une fois votre diplôme en poche, vous pouvez travailler :

- En établissement d'accueil du jeune enfant (multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies...
- En école maternelle
- En accueil collectif des mineurs
- A domicile (comme salarié du particulier employeur)
- En maison d'assistants maternels

Pour plus d'information !

<http://www.institutmelusine.com>

Mail : contact@institutmelusine.org

Facebook : [@institutdeformationmelusine](#)

138 Bd Murat 75016 Paris

01 42 15 20 10

06 42 02 03 72